

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 04 OCTOBRE 2021

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 24 septembre 2021

Etaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Etaient absents excusés : M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Damien FANCELLO.

Absent non excusé : Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 5 juillet 2021.

Avant de commencer la séance, Mme le Maire demande au Conseil de rajouter un point : Subvention scout. Accord à l'unanimité.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 7.5-046/2021 : SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'instruction budgétaire M14 applicable au 1^{er} janvier 2006, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux. Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués.

- M. et Mme Michel FRIEDMANN

Nature et montant des travaux : remplacement des menuiseries extérieures : 5 278,88 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 1 000 €

- M. Roland KEDZIERSKI

Nature et montant des travaux : remplacement des menuiseries extérieures : 16 232,03 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 1 000 €

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 07 octobre 2021
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20211004-2021DEL046-DE
Reçu le 13/10/2021

